

Le Cnam accueille ses auditeurs dans le respect des règles sanitaires

À la demande du gouvernement, les établissements d'enseignement supérieur, à commencer par les universités, en zones d'alerte renforcée et maximale ont l'obligation depuis le 6 octobre 2020 de réduire de moitié la capacité d'accueil de leurs étudiants. Ayant anticipé cette décision, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), situé à Paris et en Île-de-France, se trouve aujourd'hui en situation de respecter cette limitation sans restreindre l'accès à son offre de formation.

En pleine réorganisation de son patrimoine immobilier, le Cnam a dû faire preuve de réactivité et mettre en œuvre plusieurs solutions afin de pouvoir accueillir ses auditeurs dans le respect des règles sanitaires :

- La priorisation de l'accès aux salles de cours, à Paris et en Île-de-France, en fonction de la nature des formations et sur des critères de publics à accueillir.
- La « réquisition » des espaces dédiés à l'événementiel, y compris au musée des Arts et Métiers.
- La recherche de nouveaux espaces à louer.
- L'hybridation d'un maximum de parcours pour permettre de ventiler la présence des auditeurs, grâce à l'alternance des modalités présentielle/distancielle.
- La mise en place d'un protocole sanitaire ad hoc dans l'ensemble des bibliothèques du Cnam.

Afin de répondre à ces impératifs, le Cnam a pu compter sur le plan de numérisation des formations. Renforcé pendant la période de confinement, celui-ci a en effet été rapidement formalisé pour atteindre un taux de 95 % des formations accessibles à distance. Il prévoit, à terme, la mise en place d'une « filière formation ouverte et à distance (FOAD) ». Disposant de moyen de production, de diffusion et d'exploitation, cette filière vise la création ou la rénovation de 400 unités d'enseignement en FOAD sur trois ans, afin de permettre à l'établissement de conserver une tradition d'avance sur le marché de l'offre à distance, tout en restant au service de ses publics sur l'ensemble du territoire.

Contact presse :

Amélie Zanetti : amelie.zanetti@lecnam.net | 06 33 59 34 18

[Conservatoire national des arts et métiers](#) | [Musée des Arts et Métiers](#)

Le Cnam

Lieu de rencontre entre les mondes académique et professionnel, le Conservatoire national des arts et métiers est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Ses trois missions principales sont la formation professionnelle tout au long de la vie, la recherche technologique et l'innovation, et la diffusion de la culture scientifique et technique. Disposant d'un fort ancrage territorial, le Cnam propose plus de 500 parcours de formation dans les domaines des sciences exactes, techniques et tertiaires. Chaque année, il accueille plus de 55 000 auditeurs et délivre plus de 13 000 diplômes, certifications ou titres. Le Cnam développe une recherche pluridisciplinaire et transdisciplinaire en lien avec les grands enjeux de la société. Dans ses 20 laboratoires et ses 16 équipes pédagogiques nationales, il accueille 430 chercheurs et enseignants-chercheurs ainsi que 360 doctorants. Le musée des Arts et Métiers, composante du Cnam, conserve une collection remarquable de près de 80 000 objets et 15 000 dessins, témoins de l'évolution des savoirs scientifiques et du progrès technique, dont près de 2 500 objets exposés au public.

cnam.fr

arts-et-metiers.net